

BARRES D'ENTRÉE INTRA 2024

 Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les barres du mouvement intra-académique de Versailles 2024. Attention, **il s'agit des barres communiquées par le rectorat de Versailles**. Conséquence directe de la mise en œuvre de la loi Fonction publique, **elles n'ont pu faire l'objet d'aucune vérification cette année encore** puisque le mouvement 2024 s'est fait hors de tout contrôle paritaire.

C'est aussi la raison pour laquelle nous ne pouvons communiquer que des barres départementales, quand nous pouvions, jusqu'en 2020, indiquer les barres des communes et des groupements de communes.

Il reste possible, à titre indicatif, d'avoir accès aux barres détaillées des années précédentes : <https://r.snes.edu/IntraVers2025>

Rappels préalables à l'utilisation de ces barres pour la formulation de votre demande de mutation :

Pour une année donnée, les barres indiquent le barème du dernier entrant cette année précise, dans la zone considérée. Tous les participant·es ayant ce barème n'ont pas nécessairement obtenu satisfaction. Ces barres intègrent aussi les établissements REP+, que les stagiaires peuvent exclure.

Indicatives uniquement, les barres ne constituent pas une garantie. Elles sont établies à l'issue d'un mouvement donné. Des variations significatives peuvent intervenir d'une année sur l'autre.

Toutes les disciplines ne figurent pas dans le tableau ci-dessous. Pour que les barres soient significatives, la discipline doit comporter un nombre suffisant de collègues et de postes. Les barres départementales sont toutefois consultables pour toutes les disciplines sur nos sites : <https://r.snes.edu/IntraVers2025> ou scannez le QR code ci-dessous.



Zones de remplacement :

Lettres modernes, histoire-géographie, EPS et anglais sont les seules disciplines dans lesquelles les zones sont encore infra-départementales. Dans ces disciplines, la barre est donc celle de la ZR infra-départementale la moins chère des deux. Dans les autres disciplines, la ZR couvre le département, voire l'académie (« ZRA »).

Attention, il ne faut pas formuler de vœux de ZR infra-départementale dans les disciplines où elles n'existent pas. Ces vœux sont inopérants et seront donc perdus !

Dans les disciplines où l'académie est déficitaire, il est fréquent que le Rectorat ferme des zones de remplacement afin de pourvoir prioritairement les postes fixes en établissements (par exemple : lettres classiques, physique-chimie, technologie...). Malgré nos demandes, l'Administration ne donne aucune information à ce sujet en amont du mouvement.

		Allemand	Anglais	Arts plastiques	Documentation	Economie-Gestion Commerce et Vente	Education	Education musicale	E.P.S.	Espagnol	Histoire-Géographie	Lettres Anglaises	Lettres classiques	Lettres Histoire- Géographie	Lettres modernes	Mathématiques	Mathématiques Sciences physiques	Philosophie	S.E.S.	S.V.T.	Sciences physiques	Technologie
78	Collège	14	14	59	14		14	48	56	21	41		14		48	14				165	14	35
	Lycée*	NC	59	PPV	14	14	14		29	28	94	PPV	41	95	164	164	14	156	21	164	94	
	LP				NC	14	PPV		PPV			NC		14			14					
	ZR	NC	14	14			PPV	PPV	14	14	14		PPV	PPV	14	14		29	14	14	PPV	PPV
91	Collège	NC	14	44,2	14		14	14	36	29	59		14		14	14				55	14	14
	Lycée*	NC	29	PPV	28	14	14		59	59	104	21	PPV	14	164	164	NC	21	14	179	29	
	LP				NC	14	NC		NC			NC		14			NC					
	ZR	NC	14	14			PPV	PPV	14	14	14		PPV	PPV	14	61		14	14	14	PPV	PPV
92	Collège	414,2	49	62	14		14	14	29	168	59		44,2		156	14				59	21	82
	Lycée*	NC	164	PPV	14	28	14		41	164	179	21	252	14	408,2	164	29	378,2	81	164	63	
	LP				NC	14	14		NC			NC		14			NC					
	ZR	NC	21	21			PPV	PPV	14	104	29		PPV	PPV	87	14		164,2	29	14	PPV	PPV
95	Collège	41	14	14	14		14	14	14	14	14		14		14	14				14	14	14
	Lycée*	194,2	14	PPV	14	28	14		14	14	14	NC	NC	14	164	14	21	51,2	14	59	14	
	LP				PPV	14	NC		NC			PPV		14			NC					
	ZR	14	14	14			PPV	PPV	14	14	14		PPV	PPV	14	14		14	14	14	PPV	PPV
ZRA					PPV	PPV						PPV					PPV					

PPV : pas de poste vacant. Aucun poste n'a été pourvu à l'intra 2024 dans cette zone et dans la discipline.

NC : barre non communiquée par le Rectorat, en raison du faible nombre de personnels mutés.

■ : pas de poste au mouvement général dans ce type d'établissement dans la discipline (exemple : pas de poste en collège en philosophie ; pas de poste ordinaire en lycée en éducation musicale).

Lycée* : tout lycée sauf LP : lycée général, lycée technologique, lycée général et technologique et lycée polyvalent.